

Prolifération de petits marchés dans la ville Comme un mal nécessaire



Le marché Paul-Moukala.



Vue panoramique du marché de Grand-Village.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

Si, à certains endroits, les commerçants s'exposent à divers dangers, il n'en reste pas moins que ces étals disséminés à travers la ville réduisent les déplacements de la clientèle vers les marchés municipaux, en même temps qu'ils nourrissent plusieurs familles, surtout en cette période de conjoncture économique difficile.

PORT-GENTIL voit naître, chaque jour, des mini-marchés. Le phénomène a pris de l'ampleur ces derniers mois avec la crise

économique. Des femmes, notamment, s'installent en groupe ou en solitaire, aux abords des voiries, dans les carrefours ou dans les confins des quartiers pour écouler divers produits agricoles (légumes, fruits, banane, tubercule, manioc...), de chasse et de pêche. Phénomène visible à Ntchengue, à l'entrée du Centre hospitalier régional (CHR), ou encore à Salsa, Ngadi, Siby, Carrefour SEEG, etc.

Les commerçantes qui en ont les moyens ou celles ayant bénéficié d'un geste de générosité de la part d'un bienfaiteur, se couvrent de parasols. Toutes se ravitaillent principalement les jeudis au camp

Boireau, dans le 4e arrondissement, à l'arrivée des grossistes en provenance de l'Ogooué ou des lacs. Avec le temps et l'entêtement, l'Hôtel de Ville a fini par s'en accommoder. Ces acteurs économiques ne sont pas recensés sur le fichier de l'institution, et ne paient donc pas les droits de place dans les marchés officiels. Néanmoins, elles s'acquittent de la taxe journalière de 1 000 francs, parfois en dessous, lorsque le produit vendu n'est pas conséquent.

EFFORTS. Joint au téléphone, le premier adjoint au maire de la cité chargé des finances, Robert Nzonghan, a relevé les efforts déployés par les autorités municipales dans

la construction de nouveaux espaces commerciaux, tels que les marchés Hilaire-Lipot du quartier Siby et Josaphat de Bornave, dans le 1er arrondissement, et Paul-Moukala, dans le 4e arrondissement. Ces efforts ont pour but de permettre aux commerçants d'exercer dans de meilleures conditions de confort et de sécurité.

Malgré ces réalisations, on constate une extension anarchique des marchés, notamment aux marchés de la Balise et de Grand-Village. Cette situation contraste avec celle du marché Paul-Moukala où la plupart des étals sont vides. «Même là où nous avons construit les mar-

chés, les commerçants préfèrent s'installer sur les trottoirs, sous prétexte que les clients n'entrent pas à l'intérieur», note Robert Nzonghan, non sans regretter cette attitude qui expose les auteurs à divers dangers, à l'exemple d'une sortie de route d'un véhicule qui pourrait les ramasser sur son passage. Pour l' élu local, la multiplication des étals dans la ville serait la conséquence directe de la récession économique qui secoue notamment le Gabon. Cette crise est fortement ressentie dans la cité pétrolière. «De nombreux compatriotes ont perdu leurs emplois et ne savent plus comment joindre les deux bouts. Ainsi, trou-

vent-ils en cette activité un moyen de subsistance», concède-t-il.

Dans plusieurs ménages, l'on voit plutôt d'un bon œil l'implantation de ces points de vente de fortune que l'on considère comme des marchés de proximité. «Je réside à Ntchengue. S'il n'y avait pas ce petit marché à l'entrée du CHR, je devais me rendre soit à Moukala soit à Grand-Village pour faire mes courses», confie une dame. Et une autre de renchérir : «Avec ces étals, la distance et les dépenses de taxi sont minimisées.» Les deux dames souhaitent, par contre, que l'Hôtel de Ville veille au respect des règles d'hygiène dans ces milieux.

Grand angle

Économie informelle : une réalité à ne pas négliger

G.R.M.
Port-Gentil/Gabon

L'ECONOMIE informelle désigne l'ensemble des activités productrices de biens et services qui échappent au regard ou à la régulation de l'État. Ainsi, se définit-elle, par rapport à l'économie formelle, somme des activités économiques se réalisant en marge de la législation en vigueur, tout en échappant à la comptabilité nationale. Ce type d'activités est, à Port-Gentil, une réalité que l'on doit apprécier à sa juste valeur. Bien des personnes soutiennent que « le caractère informel d'une activité ne doit pas être assimilé automatiquement au fait qu'elle s'exerce de façon non-marchande, parce que "le travail au noir" ou "illégal" est rémunéré, à l'image du travail domestique qui est loin d'être en soi répréhensible en soi ».

Selon les résultats d'une étude menée sur le sujet



Au marché de Grand-Village, l'informel, qui a pris de l'ampleur...



... nourrit de nombreuses familles.

par le Conseil économique et social, l'économie d'un pays repose sur la gestion de ses ressources. Autrement dit, sur la politique mise en place pour la production des richesses, leur redistribution, les échanges avec l'extérieur et leur consommation locale. De ce fait, si l'économie formelle se conçoit sous l'angle de l'allocation des ressources disponibles, en fonction des objectifs et des projets, celle dite informelle établit comment une société parvient à assurer et à organiser la subsistance de ses

membres. Ce, malgré l'insuffisance de ressources. Dans les deux cas, il s'agit de faire le meilleur usage possible des ressources au bénéfice des populations qui, en même temps, en sont les acteurs dans l'exploitation, la gestion et la consommation. A travers les différents secteurs économiques du pays, les potentialités d'emploi permettent d'offrir un revenu à la population active. A son tour, ce revenu permet au bénéficiaire de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille.

A contrario, le manque

d'emplois entraîne la paupérisation de la population et, par conséquent, la montée des troubles sociaux, facteurs de déstabilisation des régimes politiques, souligne le rapport du Conseil économique et social. Ceci met en évidence le fait que l'économie informelle ne saurait remplacer l'Etat dans son rôle de prestataire de services collectifs. Encore moins les grandes firmes industrielles dans la fourniture de biens à un prix compétitif et d'emplois stables. Toutefois, le tissu informel de l'économie, dominé par

les activités commerciales, contribue substantiellement à la satisfaction des besoins d'une partie importante des populations. Et cela est bien réel dans la cité pétrolière où les effets de la mauvaise conjoncture se font vraiment sentir. Il faut souligner que l'économie informelle s'est pérennisée dans certains pays dits pauvres, indépendamment de la conjoncture. La croissance de la population étant supérieure au rythme de la création d'emplois. Pour le cas du Gabon, le secteur

informel est caractérisé par l'accès difficile à certains services, notamment la non-éligibilité à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et l'accès difficile aux crédits bancaires. (Lire par ailleurs) De plus, l'on doit reconnaître que toute économie nationale qui permet l'ouverture au libre jeu de la concurrence, favorise plusieurs activités économiques informelles. A l'évidence, on ne peut plus ignorer le rôle de l'économie informelle en faveur de la lutte contre le chômage et la pauvreté.